

Réseau Pluriel des Opérateurs de l'Accompagnement à l'Auto-Réhabilitation

Bilan de l'année 2016 et Perspectives pour 2017 et 2018

I. Point d'étape du projet national

I.1 Constitution du réseau d'opérateurs dans les régions

En régions, la constitution du réseau se fait via l'identification des opérateurs existants ou potentiels, par l'organisation de réunions d'opérateurs et par la réalisation de fiches d'identité. Plus de 150 participants ont assisté aux rencontres dans les différentes régions représentant 85 opérateurs. Pour l'instant, 38 fiches d'identités ont été recueillies. Ce nombre va évoluer avec l'ensemble des opérateurs impliqués et ceux qui vont participer aux prochaines rencontres régionales.

Plus de 400 opérateurs réalisant, ou souhaitant réaliser, une activité d'Accompagnement à l'Auto-Réhabilitation ont été identifiés. Parmi ces opérateurs, 51% sont des entreprises (des artisans pour la plupart), 41% des associations et 6% des structures publiques.

I.2 Les rencontres régionales d'opérateurs

Lors des rencontres régionales ayant eu lieu en 2016 les thèmes abordés ont été récurrents :

- Formation des opérateurs
- Intégration de l'auto-réhabilitation aux métiers de la maîtrise d'œuvre
- Modèles économiques
- Assurance : offre de souscription, couverture assurancielle
- Démarche qualité
- Problématique de l'amiante
- Transfert de compétences
- Elaboration d'un champ lexical
- Promotion et communication
- Distribution de matériaux neufs et recyclés

Ces différents thèmes seront travaillés par Oïkos et l'ANCB avec l'appui des opérateurs pivots. Des fiches sur ces thèmes seront réalisées servant de documents de travail et de ressources pour les opérateurs pivots dans leur rôle d'animation de réseaux régionaux.

Des spécificités existent cependant selon les régions. Par exemple, en régions PACA et Centre Val de Loire des groupes séparés ont été, ou seront, mis en place du fait d'incompréhensions entre groupes d'intérêts parfois divergents (associations/professionnels du bâtiment par exemple), bien que des sujets de travail communs aient été débattus. En région Occitanie et Auvergne Rhône-Alpes, les associations et entreprises d'éco-construction sont nombreuses.

1.3 Les opérateurs de l'Accompagnement à l'Auto-Réhabilitation

4 opérateurs pivots ont été choisis en 2016 : les Compagnons Bâisseurs Auvergne Rhône-Alpes, les Compagnons Bâisseurs PACA, les Compagnons Bâisseurs Hauts-de-France et les Compagnons Bâisseurs Ile-de-France. Le choix de ces structures s'est fait principalement sur la base de l'expérience antérieure à ce projet sur l'animation d'un réseau régional d'opérateurs.

En 2017, il est souhaité d'intégrer des 3 opérateurs pivots représentatifs de la diversité des opérateurs et de leur mode d'intervention.

5 sont présentés :

- **Echobat** en Pays de Loire.
- **ARPE** en Normandie.
- **AJENA, Arcanne et Julienne Javel** en Bourgogne Franche-Comté.

De nouveaux opérateurs pivots ne sont pas prévus pour 2018. Il n'est pas non plus prévu que toutes les régions soient dotées d'un opérateur pivot.

II. Perspectives 2017 et 2018

III.1 La structuration du réseau national

Après avoir constitué le Réseau Pluriel des Opérateurs de l'Accompagnement à l'Auto-Réhabilitation, il s'agira de le structurer autour notamment d'une offre de services :

- Cartographie des opérateurs d'accompagnement (03/2017)
- Création d'un groupe de discussion par courriel (09/2017)
- Ouverture des plateformes existantes Soli'Bât aux opérateurs de l'accompagnement (03/2017)
- Portail de souscription en ligne des assurances (4^{ème} trimestre 2017)
- Création d'une bourse d'échanges de compétences et de matériel à l'échelle des régions (3^{ème} trimestre 2017)
- Réalisation de webinaires sur les thèmes de l'Accompagnement à l'Auto-Réhabilitation (09/2017)
- Structure de financement ou accompagnement à la mobilisation de financement (2018)
- Catalogue des formations en lien avec l'activité d'accompagnateur à l'Auto-Réhabilitation (4^{ème} trimestre 2017)

III.2. La consolidation du réseau des opérateurs

Afin de consolider et pérenniser ce réseau d'opérateurs de l'Accompagnement à l'Auto-Réhabilitation il s'agira ensuite de mettre à réaliser une typologie des modèles de l'Accompagnement à l'Auto-Réhabilitation. Ces modèles prendront en compte la variété, la richesse et les spécificités des opérateurs au regard de leurs expériences et de leur contexte. Ils permettront d'amplifier les coopérations entre des opérateurs qui ne sont pas dans les mêmes régions et d'examiner les conditions de sécurisation de l'activité et son développement pour un changement d'échelle.

Les modalités d'élaboration des modèles

6 phases :

1. Analyse des fiches d'identité
2. Partage de modes d'interventions
3. Réalisation de quelques fiches monographiques par modes d'interventions
4. Définition des éléments à recueillir et constitutifs des modèles
5. Définition des modèles économique, juridique, social, fiscal, technique et organisationnel
6. Présentation des modèles d'accompagnement

Une expertise externe sera mobilisée afin d'analyser la pertinence de ces modèles, notamment sur les plans économique et juridique.

5 modèles sont présentés, basés sur les publics ciblés :

- Locataires (modèle des Compagnons Bâisseurs). Il serait également intéressant de distinguer ici entre parc social et parc privé (différences de médiation, d'état du logement, etc.)
- PO (modèle des Compagnons Bâisseurs)
- PO (modèle hybride entre Compagnons Bâisseurs et un intervenant artisan)
- Artisan ou entreprise accompagnant avec un maître d'ouvrage
- Modèle Enerterre-Oxalis. Association AMO avec des artisans extérieurs à l'association.

La structure de financement

Une étude doit être réalisée pour définir une organisation, notamment financière, qui doit permettre d'offrir les conditions favorables pour le développement de l'activité des opérateurs de l'Accompagnement à l'Auto-Réhabilitation. Plusieurs scénarios d'organisations seront étudiés. Ce travail devra également permettre de sensibiliser et mobiliser des partenaires financiers notamment des financeurs solidaires. Le fonds de dotation Compagnons Bâisseurs sera également mobilisé.

La démarche qualité

La démarche qualité est liée aux conditions assurancielles, à l'obtention des financements, mais aussi à la pérennité de ce mode d'intervention dans des conditions de changement d'échelle. Cette démarche qualité concerne 2 axes : qualité constructive (engagement de l'opérateur d'accompagnement au respect des normes constructives et respect d'une procédure d'auto-contrôle) et qualité à l'accompagnement (formation à la pédagogie sur chantier, évaluation des accompagnateurs).

Une « Etude en vue de favoriser l'assurabilité » a été réalisée en 2015 et 2016 par un courtier en assurances, en collaboration avec des opérateurs de l'Accompagnement à l'Auto-Réhabilitation.

III. Communication

Rencontre nationale des opérateurs de l'Accompagnement à l'Auto-Réhabilitation

Il était prévu d'organiser cette rencontre au CNAM à Paris, le 31 mars 2017. Cette date sera modifiée selon les disponibilités des partenaires.

Communication écrite

Des éléments au sujet du Réseau Pluriel des Opérateurs de l'Accompagnement à l'Auto-Réhabilitation ont déjà été mis en ligne sur les sites Internet de l'ANCB et de Oïkos. Ces pages seront étoffées et y seront intégrés des liens vers d'autres sites web.